

**Sujet :** [INTERNET] PARC ÉOLIEN DE ST HILAIRE DU MAINE

**De :** MARTINE DEMEURE <fmjmlm@l

**Date :** 09/01/2019 16:04

**Pour :** "pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr" <pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr>

Melle DEMEURE Martine

Tél. : 02/43/56/10/11

Tél. : 06/38/32/90/17

Madame, Monsieur,

Je vous adresse ce mail pour vous dire mon soutien au parc éolien de Saint Hilaire du Maine.

Un modèle de croissance basé sur une utilisation accrue et irraisonnée en énergies fossiles et carbonnés n'est pas viable; On est donc indispensable d'adopter un nouveau modèle de croissance plus verte, durable et solidaire. La transition énergétique est donc le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles , à une société plus sobre et plus écologique. Il s'agit notamment de prévoir progressivement le remplacement des énergies non renouvelables et polluantes par un bouquet énergétique basé sur des énergies renouvelables. L'énergie éolienne possède plusieurs avantages: Elle est une énergie propre, ne rejette pas de CO2 et de rejets toxiques; elle est durable et renouvelable. Elle est une énergie perçue positivement par beaucoup de français. En plus elles engendrent des retombées économiques locales. C'est pourquoi je soutiens le projet du parc éolien de St hilaire du Maine.

Envoyé depuis Windows Mail